

Émile Benveniste
Problèmes de linguistique générale, 1
Paris : TEL Gallimard, 1966

CHAPITRE III

Saussure après un demi-siècle¹

Ferdinand de Saussure est mort le 22 février 1913. Nous voici réunis cinquante ans après, à la même date, le 22 février 1963, pour une commémoration solennelle, en sa ville, en son université². Cette figure prend maintenant ses traits authentiques, elle nous apparaît dans sa vraie grandeur. Il n'y a pas de linguiste aujourd'hui qui ne lui doive quelque chose. Il n'y a pas de théorie générale qui ne mentionne son nom. Quelque mystère entoure sa vie humaine, qui s'est tôt retirée dans le silence. C'est de l'œuvre que nous traiterons. A une telle œuvre, seul convient l'éloge qui l'explique dans sa genèse et en fait comprendre le rayonnement.

Nous voyons aujourd'hui Saussure tout autrement que ses contemporains ne pouvaient le voir. Toute une part de lui-même, la plus importante sans doute, n'a été connue qu'après sa mort. La science du langage en a été peu à peu transformée. Qu'est-ce que Saussure a apporté à la linguistique de son temps, et en quoi a-t-il agi sur la nôtre ?

Pour répondre à cette question, on pourrait aller d'un de ses écrits au suivant, analyser, comparer, discuter. Un tel inventaire critique serait sans doute nécessaire. Le bel et important ouvrage de M. Godel³ y contribue déjà largement. Mais ce n'est pas notre propos. Laissant à d'autres le soin de

1. *Cahiers Ferdinand de Saussure*, 20 (1963), Librairie Droz, Genève.

2. Ces pages reproduisent l'essentiel d'une conférence donnée à Genève le 22 février 1963, sur l'invitation de l'Université, pour commémorer le cinquantenaire de la mort de Ferdinand de Saussure. Quelques phrases liminaires, toutes personnelles, ont été supprimées. On ne devra pas oublier que cet exposé a été conçu à l'intention d'un public plus large que celui des linguistes, et que la circonstance excluait toute discussion et même tout énoncé trop technique.

3. *Les Sources manuscrites du Cours de linguistique générale de Ferdinand de Saussure*, 1957.

décrire en détail cette œuvre, nous essaierons d'en ressaisir le principe dans une exigence qui l'anime et qui même la constitue.

Il y a chez tout créateur une certaine exigence, cachée, permanente, qui le soutient et le dévore, qui guide ses pensées, lui désigne la tâche, stimule ses défaillances et ne lui fait pas trêve quand parfois il tente de lui échapper. Il n'est pas toujours facile de la reconnaître dans les démarches diverses, parfois tâtonnantes, où s'engage la réflexion de Saussure. Mais, une fois discernée, elle éclaire le sens de son effort, et le situe vis-à-vis de ses devanciers comme par rapport à nous.

Saussure est d'abord et toujours l'homme des fondements. Il va d'instinct aux caractères primordiaux, qui gouvernent la diversité du donné empirique. Dans ce qui appartient à la langue il pressent certaines propriétés qu'on ne retrouve nulle part ailleurs. A quoi qu'on la compare, la langue apparaît toujours comme quelque chose de différent. Mais en quoi est-elle différente ? Considérant cette activité, le langage, où tant de facteurs sont associés, biologiques, physiques et psychiques, individuels et sociaux, historiques, esthétiques, pragmatiques, il se demande : où est en propre la langue ?

On pourrait donner à cette interrogation une forme plus précise en la ramenant aux deux problèmes suivants, que nous mettons au centre de la doctrine saussurienne :

1^o Quelles sont les données de base sur lesquelles la linguistique se fondera et comment pouvons-nous les atteindre ?

2^o De quelle nature sont les notions du langage et par quel mode de relation s'articulent-elles ?

Nous discernons cette préoccupation chez Saussure dès son entrée dans la science, dans son *Mémoire sur le système primitif des voyelles dans les langues indo-européennes*, publié quand il avait vingt et un ans, et qui reste un de ses titres de gloire. Le génial débutant attaque un des problèmes les plus difficiles de la grammaire comparée, une question qui à vrai dire n'existait pas encore et qu'il a été le premier à formuler dans ses termes propres. Pourquoi a-t-il choisi, dans un domaine si vaste et si prometteur, un objet aussi ardu ? Relisons sa préface. Il y expose que son intention était d'étudier les formes multiples de l'a indo-européen, mais qu'il a été conduit à envisager « le système des voyelles dans son ensemble ». Cela l'amène à traiter « une série de problèmes de phonétique et de morphologie dont les uns attendent encore leur solution, dont plusieurs n'ont même pas été posés ». Et comme pour s'excuser d'avoir « à traverser les

régions les plus incultes de la linguistique indo-européenne », il ajoute cette justification très éclairante :

« Si néanmoins nous nous y aventurons, bien convaincu d'avance que notre inexpérience s'égarera maintes fois dans le dédale, c'est que pour quiconque s'occupe de ces études, s'attaquer à de telles questions n'est pas une témérité, comme on le dit souvent, c'est une nécessité; c'est la première école où il faut passer; car il s'agit ici non de spéculations d'un ordre transcendant, mais de la recherche de données élémentaires, sans lesquelles tout flotte, tout est arbitraire et incertitude. »

Ces dernières lignes pourraient servir d'épigraphe à son œuvre entière. Elles contiennent le programme de sa recherche future, elles présagent son orientation et son but. Jusqu'au bout de sa vie, et de plus en plus instamment, douloureusement pourrait-on dire, à mesure qu'il s'avance plus loin dans sa réflexion, il va à la recherche des « données élémentaires » qui constituent le langage, se détournant peu à peu de la science de son temps, où il ne voit qu'« arbitraire et incertitude », à une époque pourtant où la linguistique indo-européenne, assurée de ses méthodes, poursuivait avec un succès croissant l'entreprise comparative.

Ce sont bien les données élémentaires qu'il s'agit de découvrir, et même (on voudrait écrire : surtout) si l'on se propose de remonter d'un état de langue historique à un état préhistorique. Autrement on ne peut fonder en raison le devenir historique, car s'il y a histoire, de quoi est-ce l'histoire? Qu'est-ce qui change et qu'est-ce qui demeure? Comment pouvons-nous dire d'une donnée linguistique prise à deux moments de l'évolution que c'est la *même* donnée? En quoi réside cette identité, et puisqu'elle est posée par le linguiste entre deux objets, comment la définirons-nous? Il faut un corps de définitions. Il faut énoncer les rapports logiques que nous établissons entre les données, les traits ou les points de vue sous lesquels nous les appréhendons. Ainsi aller aux fondements est le seul moyen — mais le sûr moyen — d'expliquer le fait concret et contingent. Pour atteindre au concret historique, pour replacer le contingent dans sa nécessité propre, nous devons situer chaque élément dans le réseau de relations qui le détermine, et poser explicitement que le fait n'existe qu'en vertu de la définition que nous lui donnons. Telle est l'évidence qui dès le début s'impose à Saussure et qu'il n'aura pas trop de sa vie entière pour introduire dans la théorie linguistique.

Mais même s'il avait pu alors formuler ce qu'il ne devait

enseigner que plus tard, il n'aurait fait qu'épaissir l'incompréhension ou l'hostilité que rencontrèrent ses premiers essais. Les maîtres d'alors, assurés dans leur vérité, refusaient d'entendre cette sommation rigoureuse, et la difficulté même du *Mémoire* suffisait à rebuter la plupart. Saussure allait peut-être se décourager. Il fallut une nouvelle génération pour que lentement ses idées fissent leur chemin. Ce fut un destin favorable qui le conduisit alors à Paris. Il retrouva quelque confiance en lui-même grâce à cette conjoncture exceptionnelle qui lui fit rencontrer à la fois un tuteur bienveillant, Bréal, et un groupe de jeunes linguistes, tels A. Meillet et M. Grammont, que son enseignement devait marquer profondément. Une nouvelle phase de la grammaire comparée date de ces années où Saussure inculque sa doctrine, en même temps qu'il la mûrit, à quelques-uns de ceux qui la développeront. C'est pourquoi nous rappelons, non seulement pour mesurer l'influence personnelle de Saussure, mais pour estimer le progrès des idées qu'ils annoncent, les termes de la dédicace que Meillet faisait à son maître Saussure en 1903 de son *Introduction à l'étude comparative des langues indo-européennes* « à l'occasion des vingt-cinq ans écoulés depuis la publication du *Mémoire ... (1878-1903)* ». S'il n'avait tenu qu'à Meillet, l'événement eût été plus nettement marqué encore : une lettre inédite de Saussure nous apprend que Meillet avait d'abord voulu écrire : « pour l'anniversaire de la publication ... », dont Saussure l'avait amicalement dissuadé.

Mais même en 1903, c'est-à-dire vingt-cinq ans après, on ne pouvait encore savoir tout ce que contenait d'intuitions divinatoires le *Mémoire* de 1878. En voici un exemple éclatant. Saussure avait discerné que le système vocalique de l'indo-européen contenait plusieurs *a*. Au regard de la pure connaissance, les différents *a* de l'indo-européen sont des objets aussi importants que les particules fondamentales en physique nucléaire. Or l'un de ces *a* avait la singulière propriété de se comporter autrement que ses deux congénères vocaliques. Bien des découvertes ont commencé par une observation semblable, un désaccord dans un système, une perturbation dans un champ, un mouvement anormal dans une orbite. Saussure caractérise cet *a* par deux traits spécifiques. D'une part, il n'est parent ni de *e* ni de *o*; de l'autre il est coefficient sonantique, c'est-à-dire qu'il est susceptible de jouer le même rôle double, vocalique et consonantique, que les nasales ou les liquides, et qu'il se combine avec des voyelles. Notons que Saussure en parle comme d'un pho-

nème, et non comme d'un son ou d'une articulation. Il ne nous dit pas comment se prononçait ce phonème, de quel son il pouvait se rapprocher dans tel système observable; ni même si c'était une voyelle ou une consonne. La substance phonique n'est pas considérée. Nous sommes en présence d'une unité algébrique, un terme du système, ce qu'il appellera plus tard une entité distinctive et oppositive. On ne saurait dire que, même vingt-cinq ans après avoir été produite, cette observation ait éveillé beaucoup d'intérêt. Il fallait vingt-cinq ans encore pour qu'elle s'imposât, en des circonstances que l'imagination la plus audacieuse n'aurait pu concevoir. En 1927, M. Kuryłowicz retrouvait dans une langue historique, le hittite, nouvellement déchiffré alors, sous la forme du son écrit *h*, le phonème défini cinquante ans auparavant par Saussure comme phonème sonantique indo-européen. Cette belle observation faisait entrer dans la réalité l'entité théorique postulée par le raisonnement en 1878.

Naturellement, la réalisation phonétique de cette entité comme *h* en hittite apportait au débat un élément nouveau, mais de nature différente. A partir de là deux orientations se sont manifestées dans la recherche. Pour les uns il s'agissait avant tout de pousser plus loin l'investigation théorique, de mettre au jour notamment dans la morphologie indo-européennes les effets et les combinaisons de ce « coefficient sonantique ». On découvre aujourd'hui que ce phonème n'est pas unique, qu'il représente une classe entière de phonèmes, inégalement représentés dans les langues historiques, qu'on appelle les « laryngales ». D'autres linguistes accentuent au contraire l'analyse descriptive de ces sons; ils cherchent à en définir la réalité phonétique; et comme le nombre de ces laryngales est encore matière à discussion, on voit d'une année à l'autre se multiplier les interprétations, qui donnent lieu à de nouvelles controverses. Ce problème est aujourd'hui au centre de la théorie de l'indo-européen; il passionne les diachronistes autant que les descriptivistes. Tout cela atteste la fécondité des vues introduites par Saussure, et qui ne se sont accomplies que dans ces dernières décennies, un demi-siècle après avoir été publiées. Ceux même des linguistes d'aujourd'hui qui n'ont pas lu le *Mémoire* en restent tributaires.

Voilà donc Saussure qui s'avance tout jeune dans la carrière, l'étoile au front. Accueilli avec faveur à l'École des Hautes Études, où il trouve d'emblée des disciples que sa pensée enchante et inspire, à la Société de Linguistique où Bréal le charge bientôt du secrétariat adjoint, une carrière

aisée s'ouvre devant lui, et tout semble annoncer une longue suite de découvertes. L'attente n'est pas déçue. Rappelons seulement ses articles fondamentaux sur l'intonation baltique, qui montrent la profondeur de son analyse et demeurent des modèles pour qui s'essaie aux mêmes recherches. C'est un fait cependant, qui a été noté — et déploré — par ceux qui ont eu à parler de Saussure dans ces années, que bientôt sa production se ralentit. Il se borne à quelques articles de plus en plus espacés et qu'il ne donne d'ailleurs que pour céder à des sollicitations d'amis. Rentré à Genève pour occuper une chaire à l'Université, il cesse à peu près complètement d'écrire. Et pourtant il n'a jamais cessé de travailler. Qu'est-ce donc qui le détournait de publier? Nous commençons à le savoir. Ce silence cache un drame qui a dû être douloureux, qui s'est aggravé avec les années, qui n'a même jamais trouvé d'issue. Il tient pour une part à des circonstances personnelles, sur lesquelles les témoignages de ses proches et de ses amis pourraient jeter quelque lumière. C'était surtout un drame de la pensée. Saussure s'éloignait de son époque dans la mesure même où il se rendait peu à peu maître de sa propre vérité, car cette vérité lui faisait rejeter tout ce qui était enseigné alors au sujet du langage. Mais, en même temps qu'il hésitait devant cette revision radicale qu'il sentait nécessaire, il ne pouvait se résoudre à publier la moindre note qu'il n'eût d'abord assuré les fondements de la théorie. A quelle profondeur ce trouble l'atteignait et combien parfois il était près de se décourager, c'est ce que révèle un document singulier, un passage d'une lettre à Meillet (4 janvier 1894) où, à propos de ses études sur l'intonation baltique, il lui confie :

« Mais je suis bien dégoûté de tout cela et de la difficulté qu'il y a en général à écrire dix lignes ayant le sens commun en matière de faits de langage. Préoccupé surtout depuis longtemps de la classification logique de ces faits, de la classification des points de vue sous lesquels nous les traitons, je vois de plus en plus à la fois l'immensité du travail qu'il faudrait pour montrer au linguiste *ce qu'il fait*; en réduisant chaque opération à sa catégorie prévue; et en même temps l'assez grande vanité de tout ce qu'on peut faire finalement en linguistique.

» C'est en dernière analyse seulement le côté pittoresque d'une langue, celui qui fait qu'elle diffère de toutes autres comme appartenant à un certain peuple ayant certaines origines, c'est ce côté presque ethnographique, qui conserve pour moi un intérêt : et précisément je n'ai plus le plaisir de

pouvoir me livrer à cette étude sans arrière-pensée, et de jouir du fait particulier tenant à un milieu particulier.

» Sans cesse l'inéptie absolue de la terminologie courante, la nécessité de la réformer, et de montrer pour cela quelle espèce d'objet est la langue en général, vient gâter mon plaisir historique, quoique je n'aie pas de plus cher vœu que de n'avoir pas à m'occuper de la langue en général.

» Cela finira malgré moi par un livre, où, sans enthousiasme ni passion, j'expliquerai pourquoi il n'y a pas un seul terme employé en linguistique auquel j'accorde un sens quelconque. Et ce n'est qu'après cela, je l'avoue, que je pourrai reprendre mon travail au point où je l'avais laissé.

» Voilà une disposition peut-être stupide, qui expliquerait à Durvau pourquoi par exemple j'ai fait traîner plus d'un an la publication d'un article qui n'offrait matériellement aucune difficulté — sans arriver d'ailleurs à éviter les expressions logiquement odieuses, parce qu'il faudrait pour cela une réforme décidément radicale¹. »

On voit dans quel débat Saussure est enfermé. Plus il sonde la nature du langage, moins il peut se satisfaire des notions reçues. Il cherche alors une diversion dans des études de typologie ethno-linguistique, mais il est toujours ramené à son obsession première. Peut-être est-ce encore pour y échapper qu'il se jettera plus tard dans cette quête immense d'anagrammes... Mais nous voyons aujourd'hui quel était l'enjeu : le drame de Saussure allait transformer la linguistique. Les difficultés où se heurte sa réflexion vont le contraindre à forger les nouvelles dimensions qui ordonneront les faits de langage.

Dès ce moment, en effet, Saussure a vu qu'étudier une langue conduit inévitablement à étudier le langage. Nous croyons pouvoir atteindre directement le fait de langue comme une réalité objective. En vérité nous ne le saisissons que selon un certain point de vue, qu'il faut d'abord définir. Cessons de croire qu'on appréhende dans la langue un objet simple, existant par soi-même, et susceptible d'une saisie totale. La première tâche est de montrer au linguiste « ce qu'il fait », à quelles opérations préalables il se livre inconsciemment quand il aborde les données linguistiques.

1. Ce texte a été cité par M. Godel, *op. cit.*, p. 31, mais d'après une copie défectueuse qui est à corriger en plusieurs endroits. Le passage est reproduit ici d'après l'original.

[1965]. Voir maintenant E. Benveniste, « Lettres de Ferdinand de Saussure à Antoine Meillet », *Cahiers Ferdinand de Saussure*, 21 (1964), p. 92-135.

Rien n'était plus éloigné de son temps que ces préoccupations logiques. Les linguistes étaient alors absorbés dans un grand effort d'investigation historique, dans la mise en œuvre des matériaux de comparaison et dans l'élaboration de répertoires étymologiques. Ces grandes entreprises, au demeurant fort utiles, ne laissaient pas de place aux soucis théoriques. Et Saussure restait seul avec ses problèmes. L'immensité de la tâche à accomplir, le caractère radical de la réforme nécessaire pouvaient le faire hésiter, parfois le décourager. Néanmoins il ne renonce pas. Il songe à un livre où il dira ces choses, où il présentera ses vues et entreprendra la refonte complète de la théorie.

Ce livre ne sera jamais écrit, mais il en subsiste des ébauches, sous forme de notes préparatoires, de remarques jetées rapidement, de brouillons, et quand il aura, pour remplir des obligations universitaires, à donner un cours de linguistique générale, il reprendra les mêmes thèmes et les prolongera jusqu'au point où nous les connaissons.

Nous retrouvons en effet chez le linguiste de 1910 le même dessein qui guidait le débutant de 1880 : assurer les fondements de la linguistique. Il récuse les cadres et les notions qu'il voit employer partout, parce qu'ils lui paraissent étrangers à la nature propre de la langue. Quelle est cette nature ? Il s'en explique brièvement dans quelques-unes de ces notes, fragments d'une réflexion qui ne peut ni renoncer ni se fixer complètement :

« Ailleurs il y a des choses, des objets donnés, que l'on est libre de considérer ensuite à différents points de vue. Ici il y a d'abord des points de vue, justes ou faux, mais uniquement des points de vue, à l'aide desquels on crée secondairement les choses. Ces créations se trouvent correspondre à des réalités quand le point de départ est juste ou n'y pas correspondre dans le cas contraire; mais dans les deux cas aucune chose, aucun objet n'est donné un seul instant en soi. Non pas même quand il s'agit du fait le plus matériel, le plus évidemment défini en soi en apparence, comme serait une suite de sons vocaux¹.

« Voici notre profession de foi en matière linguistique : en d'autres domaines, on peut parler des choses à tel ou tel point de vue, certain qu'on est de retrouver un terrain ferme dans l'objet même. En linguistique, nous nions en principe qu'il y ait des objets donnés, qu'il y ait des choses qui contiennent d'exister quand on passe d'un ordre d'idées à un autre

1. C.F.S., 12 (1954), p. 57 et 58.

et qu'on puisse par conséquent se permettre de considérer des "choses" dans plusieurs ordres, comme si elles étaient données par elles-mêmes¹. »

Ces réflexions expliquent pourquoi Saussure jugeait si important de montrer au linguiste « ce qu'il fait ». Il voulait faire comprendre l'erreur où s'est engagée la linguistique depuis qu'elle étudie le langage comme une chose, comme un organisme vivant ou comme une matière à analyser par une technique instrumentale, ou encore comme une libre et incessante création de l'imagination humaine. Il faut revenir aux fondements, découvrir cet objet qu'est le langage, à quoi rien ne saurait être comparé.

principe linguistique → Qu'est-ce donc que cet objet, que Saussure érige sur une table rase de toutes les notions reçues? Nous touchons ici à ce qu'il y a de primordial dans la doctrine saussurienne, à un principe qui présume une intuition totale du langage, totale à la fois parce qu'elle contient l'ensemble de sa théorie, et parce qu'elle embrasse la totalité de son objet. Ce principe est que le langage, sous quelque point de vue qu'on étudie, est toujours un objet double, formé de deux parties dont l'une ne vaut que par l'autre.

Là est, me semble-t-il, le centre de la doctrine, le principe d'où procède tout l'appareil de notions et de distinctions qui formera le Cours publié. Tout en effet dans le langage est à définir en termes doubles; tout porte l'empreinte et le sceau de la dualité oppositive :

- dualité articulatoire/acoustique;
- dualité du son et du sens;
- dualité de l'individu et de la société;
- dualité de la langue et de la parole;
- dualité du matériel et de l'insubstantiel;
- dualité du « mémoriel » (paradigmatique) et du syntagmatique;
- dualité de l'identité et de l'opposition;
- dualité du synchronique et du diachronique, etc.

Et, encore une fois, aucun des termes ainsi opposés ne vaut par lui-même et ne renvoie à une réalité substantielle; chacun d'eux tire sa valeur du fait qu'il s'oppose à l'autre :

« La loi tout à fait finale du langage est, à ce que nous osons dire, qu'il n'y a jamais rien qui puisse résider dans un terme, par suite directe de ce que les symboles linguistiques sont sans relation avec ce qu'ils doivent désigner, donc que *a* est impuissant à rien désigner sans le secours de *b*, celui-ci de

1. *Ibid.*, p. 58.

même sans le secours de *a*, ou que tous les deux ne valent que par leur réciproque différence, ou qu'aucun ne vaut, même par une partie quelconque de soi (je suppose "la racine", etc.) autrement que par ce même plexus de différences éternellement négatives¹. »

« Comme le langage n'offre sous aucune de ses manifestations une substance, mais seulement des *actions* combinées ou isolées de forces physiologiques, psychologiques, mentales; et comme néanmoins toutes nos distinctions, toute notre terminologie, toutes nos façons de parler sont moulées sur cette supposition involontaire d'une substance, on ne peut se refuser, avant tout, à reconnaître que la théorie du langage aura pour plus essentielle tâche de démêler ce qu'il en est de nos distinctions premières. Il nous est impossible d'accorder qu'on ait le droit d'élever une théorie en se passant de ce travail de définition, quoique cette manière commode ait paru jusqu'à présent satisfaire le public linguistique². »

Certes on peut prendre comme objet de l'analyse linguistique un fait matériel, par exemple un segment d'énoncé auquel aucune signification ne serait attachée en le considérant comme simple production de l'appareil vocal, ou même une voyelle isolée. Croire que nous tenons là une substance est illusoire : ce n'est précisément que par une opération d'abstraction et de généralisation que nous pouvons délimiter un pareil objet d'étude. Saussure y insiste, seul le point de vue crée cette substance. Tous les aspects du langage que nous tenons pour donnés sont le résultat d'opérations logiques que nous pratiquons inconsciemment. Prenons-en donc conscience. Ouvrons les yeux à cette vérité qu'il n'y a pas un seul aspect du langage qui soit donné hors des autres et qu'on puisse mettre au-dessus des autres comme antérieur et primordial. De là cette constatation :

« À mesure qu'on approfondit la matière proposée à l'étude linguistique, on se convainc davantage de cette vérité qui donne, il serait inutile de le dissimuler, singulièrement à réfléchir : que le lien qu'on établit entre les choses préexistantes, dans ce domaine, *aux choses elles-mêmes*, et sert à les déterminer³. »

Thèse d'allure paradoxale, qui aujourd'hui encore peut surprendre. Certains linguistes reprochent à Saussure de se complaire à souligner des paradoxes dans le fonctionnement

1. *C.F.S.*, 12 (1954), p. 63.

2. *Ibid.*, p. 55 et 56.

3. *Ibid.*, p. 57.

du langage. Mais le langage est bien ce qu'il y a de plus paradoxal au monde, et malheureux ceux qui ne le voient pas. Plus on ira, plus on sentira ce contraste entre l'unicité comme catégorie de notre aperception des objets et la dualité dont le langage impose le modèle à notre réflexion. Plus on pénétrera dans le mécanisme de la signification, mieux on verra que les choses ne signifient pas en raison de leur être-cela substantiel, mais en vertu de traits formels qui les distinguent des autres choses de même classe et qu'il nous incombe de dégager.

De ces vues procède la doctrine que les disciples de Saussure ont mise en forme et publiée. Aujourd'hui des exégètes scrupuleux s'emploient à la tâche nécessaire de restaurer dans leur teneur exacte les leçons de Saussure en s'aidant de tous les matériaux qu'ils ont pu retrouver. Grâce à leurs soins nous aurons une édition critique du *Cours de linguistique générale*, qui non seulement nous rendra une image fidèle de cet enseignement transmis sous sa forme orale, mais qui permettra de fixer avec rigueur la terminologie saussurienne.

Cette doctrine informe en effet, d'une manière ou d'une autre, toute la linguistique théorique de notre temps. L'action qu'elle a exercée s'est trouvée accrue par l'effet de convergences entre les idées saussuriennes et celles d'autres théoriciens. Ainsi en Russie, Baudoin de Courtenay et son disciple Kruszewski proposaient alors, de manière indépendante, une nouvelle conception du phonème. Ils distinguaient la fonction linguistique du phonème de sa réalisation articulaire. Cet enseignement rejoignait en somme, sur une plus petite échelle, la distinction saussurienne entre langue et parole, et assignait au phonème une valeur différentielle. C'était le premier germe de ce qui s'est développé en une discipline nouvelle, la phonologie, théorie des fonctions distinctives des phonèmes, théorie des structures de leurs relations. Quand ils l'ont fondée, N. Troubetzkoy et R. Jakobson ont expressément reconnu en Saussure comme en Baudoin de Courtenay leurs précurseurs.

La tendance structuraliste qui s'affirme dès 1928, et qui devait ensuite être mise au premier plan, prend ainsi ses origines chez Saussure. Bien que celui-ci n'ait jamais employé en un sens doctrinal le terme « structure » (terme qui d'ailleurs, pour avoir servi d'enseigne à des mouvements très différents, a fini par se vider de tout contenu précis), la filiation est certaine de Saussure à tous ceux qui cherchent dans la relation des phonèmes entre eux le modèle de la structure générale des systèmes linguistiques.

Il peut être utile de situer à ce point de vue une des écoles structuralistes, la plus caractérisée nationalement, l'école américaine, en tant qu'elle se réclame de Bloomfield. On ne sait pas assez que Bloomfield avait écrit du *Cours de linguistique générale* un compte rendu très élogieux où, faisant mérite à Saussure de la distinction entre *langue* et *parole*, il concluait : « He has given us the theoretical basis for a science of human speech¹. » Si différente que soit devenue la linguistique américaine, elle n'en garde pas moins une attache avec Saussure.

Comme toutes les pensées fécondes, la conception saussurienne de la langue portait des conséquences qu'on n'a pas aperçues tout de suite. Il est même une part de son enseignement qui est restée à peu près inerte et improductive pendant longtemps. C'est celle relative à la langue comme système de signes, et l'analyse du signe en signifiant et signifié. Il y avait là un principe nouveau, celui de l'unité à double face. Ces dernières années, la notion de signe a été discutée chez les linguistes : jusqu'à quel point les deux faces se correspondent, comment l'unité se maintient ou se dissocie à travers la diachronie, etc. Bien des points de la théorie sont encore à examiner. Il y aura lieu notamment de se demander si la notion de signe peut valoir comme principe d'analyse à tous les niveaux. Nous avons indiqué ailleurs que la phrase comme telle n'admet pas la segmentation en unités du type du signe.

Mais ce que nous voulons marquer ici est la portée de ce principe du signe instauré comme unité de la langue. Il en résulte que la langue devient un système sémiotique : « la tâche du linguiste, dit Saussure, est de définir ce qui fait de la langue un système spécial dans l'ensemble des faits sémiologiques... Pour nous le problème linguistique est avant tout sémiologique². » Or nous voyons maintenant ce principe se propager hors des disciplines linguistiques et pénétrer dans les sciences de l'homme, qui prennent conscience de leur propre sémiotique. Loin que la langue s'abolisse dans la société, c'est la société qui commence à se reconnaître comme « langue ». Des analystes de la société se demandent si certaines structures sociales ou, sur un autre plan, ces discours complexes que sont les mythes ne seraient pas à considérer comme des signifiants dont on aurait à rechercher les signifiés. Ces investigations novatrices donnent à penser que le carac-

1. *Modern Language Journal*, 3 (1924), p. 319.

2. *Cours de linguistique générale*, 1^{re} éd., p. 34 et 35.

tère foncier de la langue, d'être composée de signes, pourrait être commun à l'ensemble des phénomènes sociaux qui constituent la culture.

⇒ Il nous semble qu'on devra établir une distinction fondamentale entre deux ordres de phénomènes : d'une part les données physiques et biologiques, qui offrent une nature « simple » (quelle que soit leur complexité) parce qu'elles tiennent entièrement dans le champ où elles se manifestent, et que toutes leurs structures se forment et se diversifient à des niveaux successivement atteints dans l'ordre des mêmes relations; et d'autre part les phénomènes propres au milieu interhumain, qui ont cette caractéristique de ne pouvoir jamais être pris comme données simples ni se définir dans l'ordre de leur propre nature, mais doivent toujours être reçus comme doubles, du fait qu'ils se relient à autre chose, quel que soit leur « référent ». Un fait de culture n'est tel qu'en tant qu'il renvoie à quelque chose d'autre. Le jour où une science de la culture prendra forme, elle se fondera probablement sur ce caractère primordial, et elle élaborera ses dualités propres à partir du modèle qu'en a donné Saussure pour la langue, sans s'y conformer nécessairement. Aucune science de l'homme n'échappera à cette réflexion sur son objet et sur sa place au sein d'une science générale de la culture, car l'homme ne naît pas dans la nature, mais dans la culture.

Conclution

Quel étrange destin que celui des idées, et comme elles semblent parfois vivre de leur vie propre, révélant ou démentant ou recréant la figure de leur créateur. On peut rêver longtemps sur ce contraste : la vie temporelle de Saussure comparée à la fortune de ses idées. Un homme seul dans sa pensée pendant presque toute sa vie, ne pouvant consentir à enseigner ce qu'il juge faux ou illusoire, sentant qu'il faut tout refondre, de moins en moins tenté de le faire, et finalement, après maintes diversions qui ne peuvent l'arracher au tourment de sa vérité personnelle, communiquant à quelques auditeurs, sur la nature du langage, des idées qui ne lui paraissent jamais assez mûres pour être publiées. Il meurt en 1913, peu connu hors du cercle restreint de ses élèves et de quelques amis, déjà presque oublié de ses contemporains. Meillet, dans la belle notice qu'il lui consacre alors, déplore que cette vie s'achève sur une œuvre incomplète : « Après plus de trente ans, les idées qu'exprimait Ferdinand de Saussure dans son travail de début n'ont pas épuisé leur fécondité. Et pourtant ses disciples ont le sentiment qu'il n'a pas, à beaucoup près, tenu dans la linguistique de son

temps la place que devaient lui valoir ses dons géniaux¹... » Et il terminait sur ce regret poignant : « Il avait produit le plus beau livre de grammaire comparée qu'on ait écrit, semé des idées et posé de fermes théories, mis sa marque sur de nombreux élèves, et pourtant il n'avait pas rempli toute sa destinée². »

Trois ans après la mort de Saussure paraissait le *Cours de linguistique générale*, rédigé par Bally et Séchéhaye d'après des notes d'étudiants. En 1916, parmi le fracas des armes, qui pouvait se soucier d'un ouvrage de linguistique ? Jamais n'a été plus vraie la parole de Nietzsche que les grands événements arrivent sur des pattes de colombes.

Aujourd'hui, cinquante ans ont passé depuis la mort de Saussure, deux générations nous séparent de lui, et que voyons-nous ? La linguistique est devenue une science majeure entre celles qui s'occupent de l'homme et de la société, une des plus actives dans la recherche théorique comme dans ses développements techniques. Or cette linguistique renouvelée, c'est chez Saussure qu'elle prend son origine, c'est en Saussure qu'elle se reconnaît et se rassemble. Dans tous les courants qui la traversent, dans toutes les écoles où elle se partage, le rôle initiateur de Saussure est proclamé. Cette semence de clarté, recueillie par quelques disciples, est devenue une grande lumière, qui dessine un paysage rempli de sa présence.

Nous disons ici que Saussure appartient désormais à l'histoire de la pensée européenne. Précurseur des doctrines qui ont depuis cinquante ans transformé la théorie du langage, il a jeté des vues inoubliables sur la faculté la plus haute et la plus mystérieuse de l'homme, et en même temps, posant à l'horizon de la science et de la philosophie la notion de « signe » comme unité bilatérale, il a contribué à l'avènement de la pensée formelle dans les sciences de la société et de la culture, et à la constitution d'une sémiologie générale.

Embrassant du regard ce demi-siècle écoulé, nous pouvons dire que Saussure a bien accompli sa destinée. Par-delà sa vie terrestre, ses idées rayonnent plus loin qu'il n'aurait pu l'imaginer, et cette destinée posthume est devenue comme une seconde vie, qui se confond désormais avec la nôtre.

1. *Linguistique historique et linguistique générale*, II, p. 174.

2. *Ibid.*, p. 183.

CHAPITRE IV

*Nature du signe linguistique*¹

C'est de F. de Saussure que procède la théorie du signe linguistique actuellement affirmée ou impliquée dans la plupart des travaux de linguistique générale. Et c'est comme une vérité évidente, non encoë explicite, mais cependant incontestée en fait, que Saussure a enseigné que la nature du signe est arbitraire. La formule s'est immédiatement imposée. Tout propos sur l'essence du langage ou sur les modalités du discours commence par énoncer le caractère arbitraire du signe linguistique. Le principe est d'une telle portée qu'une réflexion portant sur une partie quelconque de la linguistique le rencontre nécessairement. Qu'il soit partout invoqué et toujours donné pour évident, cela fait deux raisons pour que l'on cherche au moins à comprendre en quel sens Saussure l'a pris et la nature des preuves qui le manifestent.

Cette définition est, dans le *Cours de linguistique générale*², motivée par des énoncés très simples. On appelle *signe* « le total résultant de l'association d'un signifiant [= image acoustique] et d'un signifié [= concept] »... « Ainsi l'idée de "sœur" n'est liée par aucun rapport intérieur avec la suite de sons *s-ø-r* qui lui sert de signifiant; il pourrait être aussi bien représenté par n'importe quelle autre : à preuve les différences entre les langues et l'existence même de langues différentes : le signifié "bœuf" a pour signifiant *b-ø-f* d'un côté de la frontière et *o-k-s* (Ochs) de l'autre » (p. 102). Ceci doit établir que « le lien unissant le signifiant au signifié est arbitraire », ou plus simplement que « le signe linguistique est arbitraire ». Par « arbitraire », l'auteur entend qu'« il — *arbitraire*

1. *Acta Linguistica*, I (1939), Copenhague.

2. Cité ici d'après la 1^{re} éd., Lausanne-Pis, 1916.

est *immotivé*, c'est-à-dire arbitraire par rapport au signifié avec lequel il n'a aucune attache naturelle dans la réalité » (p. 103). Ce caractère doit donc expliquer le fait même par où il se vérifie : savoir que, pour une notion, les expressions varient dans le temps et dans l'espace, et par suite n'ont avec elle aucune relation nécessaire.

Nous ne songeons pas à discuter cette conclusion au nom d'autres principes ou en partant de définitions différentes. Il s'agit de savoir si elle est cohérente, et si, la bipartition du signe étant admise (et nous l'admettons), il s'ensuit qu'on doit caractériser le signe comme arbitraire. On vient de voir que Saussure prend le signe linguistique comme constitué par un signifiant et un signifié. Or — ceci est essentiel — il entend par « signifié » le *concept*. Il déclare en propres termes (p. 100) que « le signe linguistique unit non une chose et un nom, mais un concept et une image acoustique ». Mais il assure, aussitôt après, que la nature du signe est arbitraire parce que il n'a avec le signifié « aucune attache naturelle dans la réalité ». Il est clair que le raisonnement est faussé par le recours inconscient et subreptice à un troisième terme, qui n'était pas compris dans la définition initiale. Ce troisième terme est la chose même, la réalité. Saussure a beau dire que l'idée de « sœur » n'est pas liée au signifiant *s-ø-r* ; il n'en pense pas moins à la *réalité* de la notion. Quand il parle de la différence entre *b-ø-f* et *o-k-s*, il se réfère malgré lui au fait que ces deux termes s'appliquent à la même *réalité*. Voilà donc la *chose*, expressément exclue d'abord de la définition du signe, qui s'y introduit par un détour et qui y installe en permanence la contradiction. Car si l'on pose en principe — et avec raison — que la langue est *forme*, non *substance* (p. 163), il faut admettre — et Saussure l'a affirmé nettement — que la linguistique est science des formes exclusivement. D'autant plus impérieuse est alors la nécessité de laisser la « substance » *sœur* ou *bœuf* hors de la compréhension du signe. Or c'est seulement si l'on pense à l'animal « bœuf » dans sa particularité concrète et « substantielle » que l'on est fondé à juger « arbitraire » la relation entre *bøf* d'une part, *oks* de l'autre, à une même réalité. Il y a donc contradiction entre la manière dont Saussure définit le signe linguistique et la nature fondamentale qu'il lui attribue.

Une pareille anomalie dans le raisonnement si serré de Saussure ne me paraît pas imputable à un relâchement de son attention critique. J'y verrai plutôt un trait distinctif de la pensée historique et relativiste de la fin du XIX^e siècle,

une démarche habituelle à cette forme de la réflexion philosophique qu'est l'intelligence comparative. On observe chez les différents peuples les réactions que suscite un même phénomène : l'infinie diversité des attitudes et des jugements amène à considérer que rien apparemment n'est nécessaire. De l'universelle dissemblance, on conclut à l'universelle contingence. La conception saussurienne est encore solidaire en quelque mesure de ce système de pensée. Décider que le signe linguistique est arbitraire parce que le même animal s'appelle *bœuf* en un pays, *Ochs* ailleurs, équivaut à dire que la notion du deuil est « arbitraire », parce qu'elle a pour symbole le noir en Europe, le blanc en Chine. Arbitraire, oui, mais seulement sous le regard impassible de Sirius ou pour celui qui se borne à constater du dehors la liaison établie entre une réalité objective et un comportement humain et se condamne ainsi à n'y voir que contingence. Certes, par rapport à une même réalité, toutes les dénominations ont égale valeur ; qu'elles existent est donc la preuve qu'aucune d'elles ne peut prétendre à l'absolu de la dénomination en soi. Cela est vrai. Cela n'est même que trop vrai — et donc peu instructif. Le vrai problème est autrement profond. Il consiste à retrouver la structure intime du phénomène dont on ne perçoit que l'apparence extérieure et à décrire sa relation avec l'ensemble des manifestations dont il dépend.

Ainsi du signe linguistique. Une des composantes du signe, l'image acoustique, en constitue le signifiant ; l'autre, le concept, en est le signifié. Entre le signifiant et le signifié, le lien n'est pas arbitraire ; au contraire, il est nécessaire. Le concept (« signifié ») « bœuf » est forcément identique dans ma conscience à l'ensemble phonique (« signifiant ») *bøf*. Comment en serait-il autrement ? Ensemble les deux ont été imprimés dans mon esprit ; ensemble ils s'évoquent en toute circonstance. Il y a entre eux symbiose si étroite que le concept « bœuf » est comme l'âme de l'image acoustique *bøf*. L'esprit ne contient pas de formes vides, de concepts innommés. Saussure dit lui-même : « Psychologiquement, abstraction faite de son expression par les mots, notre pensée n'est qu'une masse amorphe et indistincte. Philosophes et linguistes se sont toujours accordés à reconnaître que, sans le secours des signes, nous serions incapables de distinguer deux idées d'une façon claire et constante. Prise en elle-même, la pensée est comme une nébuleuse où rien n'est nécessairement délimité. Il n'y a pas d'idées préétablies, et rien n'est distinct avant l'apparition de la

→ unité structurelle
du signe

langue » (p. 161). Inversement l'esprit n'accueille de forme sonore que celle qui sert de support à une représentation identifiable pour lui; sinon, il la rejette comme inconnue ou étrangère. Le signifiant et le signifié, la représentation mentale et l'image acoustique, sont donc en réalité les deux faces d'une même notion et se composent ensemble comme l'incorporant et l'incorporé. Le signifiant est la traduction phonique d'un concept; le signifié est la contrepartie mentale du signifiant. Cette consubstantialité du signifiant et du signifié assure l'unité structurale du signe linguistique. Ici encore c'est à Saussure même que nous en appelons quand il dit de la langue : « La langue est encore comparable à une feuille de papier : la pensée est le recto et le verso; on ne peut découper le recto sans découper en même temps le verso; de même, dans la langue, on ne saurait isoler ni le son de la pensée, ni la pensée du son; on n'y arriverait que par une abstraction dont le résultat serait de faire ou de la psychologie pure ou de la phonologie pure » (p. 163). Ce que Saussure dit ici de la langue vaut d'abord pour le signe linguistique en lequel s'affirment incontestablement les caractères premiers de la langue.

On voit maintenant et l'on peut délimiter la zone de l'« arbitraire ». Ce qui est arbitraire, c'est que tel signe, et non tel autre, soit appliqué à tel élément de la réalité, et non à tel autre. En ce sens, et en ce sens seulement, il est permis de parler de contingence, et encore sera-ce moins pour donner au problème une solution que pour le signaler et en prendre provisoirement congé. Car ce problème n'est autre que le fameux : *φύσει* ou *θέσει*? et ne peut être tranché que par décret. C'est en effet, transposé en termes linguistiques, le problème métaphysique de l'accord entre l'esprit et le monde, problème que le linguiste sera peut-être un jour en mesure d'aborder avec fruit, mais qu'il fera mieux pour l'instant de délaissier. Poser la relation comme arbitraire est pour le linguiste une manière de se défendre contre cette question et aussi contre la solution que le sujet parlant y apporte instinctivement. Pour le sujet parlant, il y a entre la langue et la réalité adéquation complète : le signe recouvre et commande la réalité; mieux, il est cette réalité (*nomen omen*, tabous de parole, pouvoir magique du verbe, etc.). A vrai dire le point de vue du sujet et celui du linguiste sont si différents à cet égard que l'affirmation du linguiste quant à l'arbitraire des désignations ne réfute pas le sentiment contraire du sujet parlant. Mais, quoi qu'il en soit, la nature du signe linguistique n'y est en rien

intéressée, si on le définit comme Saussure l'a fait, puisque le propre de cette définition est précisément de n'envisager que la relation du signifiant au signifié. Le domaine de l'arbitraire est ainsi relégué hors de la compréhension du signe linguistique.

Il est alors assez vain de défendre le principe de l'« arbitraire du signe » contre l'objection qui pourrait être tirée des onomatopées et mots expressifs (Saussure, p. 103-4), non seulement parce que la sphère d'emploi en est relativement limitée et parce que l'expressivité est un effet essentiellement transitoire, subjectif et souvent secondaire, mais surtout parce que, ici encore, quelle que soit la réalité dépeinte par l'onomatopée ou le mot expressif, l'allusion à cette réalité dans la plupart des cas n'est pas immédiate et n'est admise que par une convention symbolique analogue à celle qui accrédite les signes ordinaires du système. Nous retrouvons donc la définition et les caractères valables pour tout signe. L'arbitraire n'existe ici aussi que par rapport au phénomène ou à l'objet *matériel* et n'intervient pas dans la constitution propre du signe.

Il faut maintenant considérer brièvement quelques-unes des conséquences que Saussure a tirées du principe ici discuté et qui retentissent loin. Par exemple il montre admirablement qu'on peut parler à la fois de l'immutabilité et de la mutabilité du signe : immutabilité, parce qu'étant arbitraire il ne peut être mis en question au nom d'une norme raisonnable; mutabilité, parce qu'étant arbitraire il est toujours susceptible de s'altérer. « Une langue est radicalement impuissante à se défendre contre les facteurs qui déplacent d'instant en instant le rapport du signifié et du signifiant. C'est une des conséquences de l'arbitraire du signe » (p. 112). Le mérite de cette analyse n'est en rien diminué, mais bien renforcé au contraire si l'on spécifie mieux la relation à laquelle en fait elle s'applique. Ce n'est pas entre le signifiant et le signifié que la relation en même temps se modifie et reste immuable, c'est entre le signe et l'objet; c'est, en d'autres termes, la *motivation objective* de la désignation, soumise, comme telle, à l'action de divers facteurs historiques. Ce que Saussure démontre reste vrai, *(signifié vs. signe)* mais de la *signification*, non du signe.

Un autre problème, non moins important, que la définition du signe intéresse directement, est celui de la *valeur*, où Saussure pense trouver une confirmation de ses vues : « ... le choix qui appelle telle tranche acoustique pour telle idée est parfaitement arbitraire. Si ce n'était pas le cas, »

la notion de valeur perdrait quelque chose de son caractère, puisqu'elle contiendrait un élément imposé du dehors. Mais en fait les valeurs restent entièrement relatives, et voilà pourquoi le lien de l'idée et du son est radicalement arbitraire » (p. 163). Il vaut la peine de reprendre successivement les parties de ce raisonnement. Le choix qui appelle telle tranche acoustique pour telle idée n'est nullement arbitraire; cette tranche acoustique n'existerait pas sans l'idée correspondante et vice versa. En réalité Saussure pense toujours, quoiqu'il parle d' « idée », à la représentation de l'objet réel et au caractère évidemment non nécessaire, immotivé, du lien qui unit le signe à la chose signifiée. La preuve de cette confusion gît dans la phrase suivante dont je souligne le membre caractéristique : « Si ce n'était pas le cas, la notion de valeur perdrait quelque chose de son caractère, puisqu'elle contiendrait un élément imposé du dehors. » C'est bien « un élément imposé du dehors », donc la réalité objective que ce raisonnement prend comme axe de référence. Mais si l'on considère le signe en lui-même et en tant que porteur d'une valeur, l'arbitraire se trouve nécessairement éliminé. Car — la dernière proposition est celle qui enferme le plus clairement sa propre réfutation — il est bien vrai que les valeurs restent entièrement « relatives », mais il s'agit de savoir comment et par rapport à quoi. Posons tout de suite ceci : la valeur est un élément du signe; si le signe pris en soi n'est pas arbitraire, comme on pense l'avoir montré, il s'ensuit que le caractère « relatif » de la valeur ne peut dépendre de la nature « arbitraire » du signe. Puisqu'il faut faire abstraction de la convenance du signe à la réalité, à plus forte raison doit-on ne considérer la valeur que comme un attribut de la forme, non de la substance. Dès lors dire que les valeurs sont « relatives » signifie qu'elles sont relatives les unes aux autres. Or n'est-ce pas là justement la preuve de leur nécessité? Il s'agit ici, non plus du signe isolé, mais de la langue comme système de signes et nul n'a aussi fortement que Saussure conçu et décrit l'économie systématique de la langue. Qui dit système dit agencement et convenance des parties en une structure qui transcende et explique ses éléments. Tout y est si nécessaire que les modifications de l'ensemble et du détail s'y conditionnent réciproquement. La relativité des valeurs est la meilleure preuve qu'elles dépendent étroitement l'une de l'autre dans la synchronie d'un système toujours menacé, toujours restauré. C'est que toutes les valeurs sont d'opposition et ne se définissent que par leur différence. Oppo-

relativité des valeurs

relativité des valeurs

relativité des valeurs

sées, elles se maintiennent en mutuelle relation de nécessité. Une opposition est, par la force des choses, sous-tendue de nécessité, comme la nécessité donne corps à l'opposition. Si la langue est autre chose qu'un conglomérat fortuit de notions erratiques et de sons émis au hasard, c'est bien qu'une nécessité est immanente à sa structure comme à toute structure.

Il apparaît donc que la part de contingence inhérente à la langue affecte la dénomination en tant que symbole phonique de la réalité et dans son rapport avec elle. Mais le signe, élément primordial du système linguistique, enferme un signifiant et un signifié dont la liaison doit être reconnue comme nécessaire, ces deux composantes étant consubstantielles l'une à l'autre. *Le caractère absolu du signe linguistique* ainsi entendu commande à son tour la *nécessité* dialectique des valeurs en constante opposition, et forme le principe structural de la langue. C'est peut-être le meilleur témoignage de la fécondité d'une doctrine que d'engendrer la contradiction qui la promeut. En restaurant la véritable nature du signe dans le conditionnement interne du système, on affermit, par-delà Saussure, la rigueur de la pensée saussurienne.

Conclusion

CHAPITRE VIII

« Structure » en linguistique¹

Le terme « structure » a pris en linguistique, au cours de ces vingt dernières années, une extension considérable depuis qu'il a acquis une valeur doctrinale et en quelque sorte programmatique. Ce n'est plus tant du reste *structure* qui apparaît désormais comme le terme essentiel que l'adjectif *structural*, pour qualifier la linguistique. Très vite *structural* a entraîné *structuralisme* et *structuraliste*. Il s'est créé ainsi un ensemble de désignations² que d'autres disciplines empruntent maintenant à la linguistique pour les adapter à leurs propres valeurs³. On ne peut parcourir aujourd'hui le sommaire d'une revue de linguistique sans y rencontrer un de ces termes, souvent dans le titre même de l'étude. Que le souci d'être « moderne » ne soit pas toujours étranger à cette diffusion, que certaines déclarations « structuralistes » couvrent des travaux de nouveauté ou d'intérêt discutables, on l'admettra sans peine. L'objet de la présente note n'est pas de dénoncer l'abus, mais d'expliquer l'usage. Il ne s'agit pas d'assigner à la linguistique « structurale » son champ et ses bornes, mais de faire comprendre à quoi répondait la préoccupation de la *structure* et quel sens avait ce terme chez ceux des linguistes qui, les premiers, l'ont pris dans une acception précise⁴.

1. *Sens et usages du terme « structure » dans les sciences humaines et sociales*, La Haye, Mouton & Co., 1962.

2. Cependant aucun de ces termes ne figure encore dans le *Lexique de la terminologie linguistique* de J. Marouzeau, 3^e éd., Paris, 1951. Voir un aperçu historique, assez général, chez J. R. Firth, « Structural Linguistics », *Transactions of the Philological Society*, 1955, p. 83-103.

3. Mais ni *structurer* ni *structuration* n'ont cours en linguistique.

4. Nous ne considérons ici que les travaux de *langue française*; il est d'autant plus nécessaire d'y insister que cette terminologie est aujourd'hui internationale mais qu'elle ne recouvre pas exacte-

Le principe de la « structure » comme objet d'étude a été affirmé, un peu avant 1930, par un petit groupe de linguistes qui se proposaient de réagir ainsi contre la conception exclusivement historique de la langue, contre une linguistique qui dissociait la langue en éléments isolés et s'occupait à en suivre les transformations. On s'accorde à considérer que ce mouvement prend sa source dans l'enseignement de Ferdinand de Saussure à Genève, tel qu'il a été recueilli par ses élèves et publié sous le titre de *Cours de linguistique générale*¹. On a appelé Saussure avec raison le précurseur du structuralisme moderne². Il l'est assurément, au terme près. Il importe de noter, pour une description exacte de ce mouvement d'idées qu'il ne faut pas simplifier, que Saussure n'a jamais employé, en quelque sens que ce soit, le mot « structure ». A ses yeux la notion essentielle est celle du *système*. La nouveauté de sa doctrine est là, dans cette idée, riche d'implications qu'on mit longtemps à discerner et à développer, que la langue forme un système. C'est comme telle que le *Cours* la présente, en formulations qu'il faut rappeler : « La langue est un système qui ne connaît que son ordre propre » (p. 43); « La langue, système de signes arbitraires » (p. 106); « La langue est un système dont toutes les parties peuvent et doivent être considérées dans leur solidarité synchronique » (p. 124). Et surtout, Saussure énonce la primauté du système sur les éléments qui le composent : « C'est une grande illusion de considérer un terme simplement comme l'union d'un certain son avec un certain concept. Le définir ainsi, ce serait l'isoler du système dont il fait partie; ce serait croire qu'on peut commencer par les termes et construire le système en en faisant la somme, alors qu'au contraire c'est du tout solidaire qu'il faut partir pour obtenir par analyse les éléments qu'il renferme » (p. 157). Cette dernière phrase contient en germe tout l'essen-

ment les mêmes notions d'une langue à l'autre. Voir page 95 à la fin de cet article. Nous ne tiendrons pas compte de l'emploi non technique du terme « structure » chez certains linguistes, par exemple J. Vendryes, *Le Langage*, 1923, p. 361, 408 : « La structure grammaticale ».

1. Rappelons que ce livre, paru en 1916, est une publication posthume. Nous le citons ici d'après la 4^e édition, Paris, 1949. Sur la genèse de la rédaction, voir maintenant R. Godel, *Les Sources manuscrites du Cours de linguistique générale de F. de Saussure*, Genève, 1957.

2. « Précurseur de la phonologie de Prague et du structuralisme moderne » (B. Malmberg, « Saussure et la phonétique moderne », *Cahiers F. de Saussure*, XII, 1954, p. 17). Voir aussi A. J. Greimas, « L'actualité du saussurisme », *Le français moderne*, 1956, p. 191 sq.

tiel de la conception « structurale ». Mais c'est toujours au système que Saussure se réfère.

Cette notion était familière aux élèves parisiens de Saussure¹; bien avant l'élaboration du *Cours de linguistique générale*, Meillet l'a énoncée plusieurs fois, sans manquer de la rapporter à l'enseignement de son maître, dont il disait que « durant toute sa vie, ce qu'il a cherché à déterminer, c'est le système des langues qu'il étudiait² ». Quand Meillet dit que « chaque langue est un système rigoureusement agencé, où tout se tient³ », c'est pour attribuer à Saussure le mérite de l'avoir montré dans le système du vocalisme indo-européen. Il y revient plusieurs fois : « Il n'est jamais légitime d'expliquer un détail en dehors de la considération du système général de la langue où il apparaît⁴ »; « Une langue constitue un système complexe de moyens d'expression, système où tout se tient⁵... » De même Grammont louait Saussure d'avoir montré « que chaque langue forme un système où tout se tient, où les faits et les phénomènes se commandent les uns les autres, et ne peuvent être ni isolés ni contradictoires⁶ ». Traitant des « lois phonétiques », il proclame : « Il n'y a pas de changement phonétique isolé... L'ensemble des articulations d'une langue constitue en effet un système où tout se tient, où tout est dans une étroite dépendance. Il en résulte que si une modification se produit dans une partie du système, il y a des chances pour que tout l'ensemble du système en soit atteint, car il est nécessaire qu'il reste cohérent⁷. »

Ainsi, la notion de la langue comme système était depuis longtemps admise de ceux qui avaient reçu l'enseignement de Saussure, en grammaire comparée d'abord, puis en linguistique générale⁸. Si on y ajoute ces deux autres principes, également saussuriens, que la langue est forme, non substance, et que les unités de la langue ne peuvent se définir que par leurs relations, on aura indiqué les fondements de la doctrine qui allait, quelques années plus tard, mettre en évidence la structure des systèmes linguistiques.

1. Saussure (1857-1913) a enseigné à Paris, à l'École des Hautes Études, de 1881 à 1891.

2. Meillet, *Linguistique historique et linguistique générale*, II (1936), p. 222.

3. *Ibid.*, p. 158.

4. *Linguistique historique et linguistique générale*, I (1921), p. 11.

5. *Ibid.*, p. 16.

6. Grammont, *Traité de phonétique*, 1933, p. 153.

7. *Ibid.*, p. 167.

8. C'est aussi de la doctrine saussurienne que se réclame l'étude de G. Guillaume, « La langue est-elle ou n'est-elle pas un système ? », *Cahiers de linguistique structurale de l'Université de Québec*, I (1952).

~ fait de la Meillet
de la structure

Structure

à l'école de Prague

Cette doctrine trouve sa première expression dans les propositions rédigées en français que trois linguistes russes, R. Jakobson, S. Karcevsky, N. Troubetzkoy, adressaient en 1928 au I^{er} Congrès international de Linguistes à La Haye en vue d'étudier les systèmes de phonèmes¹. Ces novateurs devaient eux-mêmes désigner ceux qu'ils considéraient comme leurs précurseurs, Saussure d'une part, Baudouin de Courtenay de l'autre. Mais déjà leurs idées avaient pris forme autonome, et dès 1929 ils formulaient en langue française dans les thèses publiées à Prague pour le I^{er} Congrès des Philologues slaves². Ces thèses anonymes, qui constituaient un véritable manifeste, inauguraient l'activité du Cercle linguistique de Prague. C'est là que le terme *structure* apparaît, avec la valeur que plusieurs exemples vont illustrer. Le titre énonce : « Problèmes de méthode découlant de la conception de la langue comme système » et en sous-titre : « ... comparaison structurale et comparaison génétique ». On préconise « une méthode propre à permettre de découvrir les lois de structure des systèmes linguistiques et de l'évolution de ceux-ci³ ». La notion de « structure » est étroitement liée à celle de « relation » à l'intérieur du système : « Le contenu sensoriel de tels éléments phonologiques est moins essentiel que leurs relations réciproques au sein du système (*principe structural du système phonologique*)⁴ ». D'où cette règle de méthode : « Il faut caractériser le système phonologique... en spécifiant obligatoirement les relations existant entre lesdits phonèmes, c'est-à-dire en traçant le schème de structure de la langue considérée⁵. » Ces principes sont applicables à toutes les parties de la langue, même aux « catégories de mots, système dont l'étendue, la précision et la structure intérieure (relations réciproques de ses éléments) doivent être étudiées pour chaque langue en particulier⁶. » On ne peut déterminer la place d'un mot dans un système lexical qu'après avoir étudié la *structure* du dit système⁷. » Dans le recueil qui contient ces thèses, plusieurs autres articles de linguistes tchèques (Mathesius, Havránek), écrits en français aussi, contiennent le mot « structure⁸ ».

1. Actes du I^{er} Congrès international de Linguistes, 1928, p. 36-39, 86.

2. Travaux du Cercle linguistique de Prague, I, Prague, 1929.

3. Ibid., p. 8.

4. Ibid., p. 10.

5. Ibid., p. 10-11.

6. Ibid., p. 12.

7. Ibid., p. 26.

8. Les linguistes cités ont largement participé à l'activité du Cercle linguistique de Prague, sur l'initiative de V. Mathesius en

On notera dans les plus explicites de ces citations que « structure » se détermine comme « structure d'un système ». Tel est bien le sens du terme, tel que Troubetzkoy le reprend un peu plus tard dans un article en français sur la phonologie¹ : « Définir un phonème, c'est indiquer sa place dans le système phonologique, ce qui n'est possible que si l'on tient compte de la structure de ce système... La phonologie, universaliste par sa nature, part du système comme d'un tout organique, dont elle étudie la structure². » Il s'ensuit que plusieurs systèmes peuvent et doivent être confrontés : « En appliquant les principes de la phonologie à beaucoup de langues toutes différentes pour mettre en évidence leurs systèmes phonologiques, et en étudiant la structure de ces systèmes, on ne tarde pas à remarquer que certaines combinaisons de corrélations se retrouvent dans les langues les plus diverses, tandis que d'autres n'existent nulle part. Ce sont là des lois de la structure des systèmes phonologiques³... » « Un système phonologique n'est pas la somme mécanique de phonèmes isolés, mais un tout organique dont les phonèmes sont les membres et dont la structure est soumise à des lois⁴. » Par là, le développement de la phonologie est en accord avec celui des sciences de la nature : « La phonologie actuelle est caractérisée surtout par son structuralisme et son universalisme systématique... l'époque où nous vivons est caractérisée par la tendance de toutes les disciplines scientifiques à remplacer l'atomisme par le structuralisme et l'individualisme par l'universalisme (au sens philosophique de ces termes, bien entendu). Cette tendance se laisse observer en physique, en chimie, en biologie, en psychologie, en science économique, etc. La phonologie actuelle n'est donc pas isolée. Elle fait partie d'un mouvement scientifique plus ample⁵. »

Il s'agit donc, la langue étant posée comme système,

particulier, ce qui fait que ce mouvement est souvent désigné comme l'« école de Prague ». Pour en retracer l'histoire, la collection des Travaux du Cercle linguistique de Prague sera une des sources essentielles. Voir en particulier R. Jakobson, « La scuola linguistica di Praga », *La Cultura*, XII (1933), p. 633-641; « Die Arbeit der sogenannten « Prager Schule », *Bulletin du Cercle linguistique de Copenhague*, III (1938), p. 6-8; Avant-propos aux *Principes de Phonologie* de N. S. Troubetzkoy, trad. fr., Paris, 1949, p. xxv-xxvii.

1. N. Troubetzkoy, « La phonologie actuelle », *Psychologie du langage*, Paris, 1933, p. 227-246.

2. Ibid., p. 233.

3. Ibid., p. 243.

4. Ibid., p. 245.

5. Ibid., p. 245-6.

← structure d'un système

est la phonologie

← analyse de la structure du système

d'en analyser la *structure*. Chaque système, étant formé d'unités qui se conditionnent mutuellement, se distingue des autres systèmes par l'agencement interne de ces unités, agencement qui en constitue la structure¹. Certaines combinaisons sont fréquentes, d'autres plus rares, d'autres enfin, théoriquement possibles, ne se réalisent jamais. Envisager la langue (ou chaque partie d'une langue, phonétique, morphologie, etc.) comme un système organisé par une structure à déceler et à décrire, c'est adopter le point de vue « structuraliste² ».

Ces vues des premiers phonologistes, qui s'appuyaient sur des descriptions précises de systèmes phonologiques variés, avaient gagné en peu d'années assez d'adeptes, hors même du Cercle linguistique de Prague, pour qu'il devint possible de fonder à Copenhague, en 1939, une revue, *Acta Linguistica*, qui s'intitulait : *Revue internationale de linguistique structurale*. Dans une déclaration liminaire écrite en français, le linguiste danois Viggo Brøndal justifiait l'orientation de la revue par l'importance que la « structure » avait acquise en linguistique. A ce propos, il se référait à la définition du mot structure chez Lalande, « pour désigner, par opposition à une simple combinaison d'éléments, un tout formé de phénomènes solidaires, tels que chacun dépend des autres et ne peut être ce qu'il est que dans et par sa relation avec eux³ ». Il soulignait aussi le parallélisme entre la linguistique structurale et la psychologie « gestaltiste » en invoquant la définition de la « Gestalttheorie » donnée par Claparède⁴ : « Cette conception consiste à considérer les phénomènes non plus comme une somme d'éléments qu'il s'agit avant tout d'isoler, d'analyser, de disséquer, mais comme des ensembles (*Zusammenhänge*) constituant des unités autonomes, manifestant une solidarité interne, et ayant des lois propres. Il s'ensuit que la

1. Les deux termes « structure » et « système » sont posés en rapport différent dans l'article de A. Mirambel, « Structure et dualisme de système en grec moderne », *Journal de Psychologie*, 1952, p. 30 sq. Autrement encore chez W. S. Allen, « Structure and System in the Abaza Verbal Complex », *Transactions of the Philological Society*, 1956, p. 127-176.

2. Cette attitude à l'égard de la langue a été étudiée dans une perspective philosophique par Ernst Cassirer, « Structuralism in Modern Linguistics », *Word*, I (1945), p. 99 sq. Sur la situation de la linguistique structurale par rapport aux autres sciences humaines, voir maintenant A. G. Haudricourt, « Méthode scientifique et linguistique structurale », *L'Année Sociologique*, 1959, p. 31-48.

3. Lalande, *Vocabulaire de philosophie*, III, s.v. Structure.

4. *Ibid.*, III, s.v. Forme.

manière d'être de chaque élément dépend de la structure de l'ensemble et des lois qui le régissent¹. »

Reprenant après la disparition de V. Brøndal la direction des *Acta Linguistica*, M. Louis Hjelmslev définit à nouveau, en 1944, le domaine de la linguistique structurale : « On comprend par *linguistique structurale* un ensemble de recherches reposant sur une hypothèse selon laquelle il est scientifiquement légitime de décrire le langage comme étant essentiellement une entité autonome de dépendances internes, ou en un mot, une structure... L'analyse de cette entité permet de dégager constamment des parties qui se conditionnent réciproquement, et dont chacune dépend de certaines autres et ne serait concevable ni définissable sans ces autres parties. Elle ramène son objet à un réseau de dépendances, en considérant les faits linguistiques comme étant en raison l'un de l'autre². »

Tels ont été les débuts de « structure » et « structural » comme termes techniques.

Aujourd'hui le développement même des études linguistiques³ tend à scinder le « structuralisme » en interprétations si diverses qu'un de ceux qui se réclament de cette doctrine ne craint pas d'écrire que « sous l'étiquette commune et trompeuse de « structuralisme » se retrouvent des écoles d'inspiration et de tendances fort divergentes... L'emploi assez général de certains termes comme « phénomène » et même « structure » contribue souvent à camoufler des différences profondes⁴. » Une de ces différences, la plus notable sans doute, est celle qu'on peut constater entre l'usage américain du terme « structure » et les définitions rappelées ci-dessus⁵.

1. Brøndal, *Acta Linguistica*, I (1939), p. 2-10. Article réimprimé dans ses *Essais de Linguistique générale*, Copenhague, 1943, p. 90 sq.

2. *Acta Linguistica*, IV, fasc. 3 (1944), p. v. Les mêmes notions sont développées en anglais par L. Hjelmslev dans un article intitulé « Structural analysis of Language », *Studia Linguistica* (1947), p. 69 sq. Cf. encore les *Proceedings of the VIIIth International Congress of Linguists*, Oslo, 1958, p. 636 sq.

3. Voir un aperçu d'ensemble dans notre article « Tendances récentes en linguistique générale », *Journal de Psychologie*, 1954, p. 130 sq. (chapitre I du présent ouvrage).

4. A. Martinet, *Économie des changements phonétiques*, Berne, 1955, p. 11.

5. Une instructive confrontation des points de vue est donnée par A. Martinet, « Structural Linguistics », in *Anthropology Today*, éd. Kroeber, Chicago, 1953, p. 574 sq. On trouvera maintenant plusieurs définitions recueillies par Eric P. Hamp, *A Glossary of American Technical Linguistic Usage*, Utrecht-Anvers, 1957, s.v. Structure.

Pour nous borner à l'emploi qui est généralement fait du mot « structure » dans la linguistique européenne de langue française, nous soulignerons quelques traits susceptibles d'en constituer une définition minimale. Le principe fondamental est que la langue constitue un système, dont toutes les parties sont unies par un rapport de solidarité et de dépendance. Ce système organise des unités, qui sont les signes articulés, se différenciant et se délimitant mutuellement. La doctrine structuraliste enseigne la prédominance du système sur les éléments, vise à dégager la structure du système à travers les relations des éléments, aussi bien dans la chaîne parlée que dans les paradigmes formels, et montre le caractère organique des changements auxquels la langue est soumise.

[CHAPITRE IX]

*La classification des langues*¹

Sur un sujet qui demanderait un livre entier pour être exposé et discuté d'une manière adéquate à son importance, une conférence ne peut prétendre ni à embrasser toutes les questions ni à fonder une nouvelle méthode. On se propose seulement de passer en revue les théories qui prévalent aujourd'hui, de montrer à quels principes elles obéissent, et quels résultats elles peuvent obtenir. Le problème général de la classification des langues se décompose en un certain nombre de problèmes particuliers qui varient en nature selon le type de classification envisagé. Mais ces problèmes particuliers ont ceci de commun que, formulés avec rigueur, chacun d'eux met en question à la fois la totalité de la classification et la totalité de la langue à classer. Cela suffit à faire mesurer l'importance de l'entreprise, les difficultés qui lui sont inhérentes et aussi la distance qui s'établira entre le but visé et les moyens dont nous disposons pour l'atteindre.

La première classification dont les linguistes se soient préoccupés est celle qui distribue les langues en familles supposées issues d'un prototype commun. C'est la classification génétique. On en voit les premiers essais à partir de la Renaissance, quand l'imprimerie permit de faire connaître les langues de peuples voisins ou lointains. Les observations sur la ressemblance de ces langues ont conduit très vite à les relier en familles, moins nombreuses que les langues actuelles, et dont les différences étaient expliquées par référence à des mythes originels. Avec la découverte du sanskrit et le début de la grammaire comparée, la méthode de classification se rationalise et, sans abandonner entière-

1. Extrait des *Conférences de l'Institut de linguistique de l'Université de Paris*, XI, 1952-1953.